

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les pro-phyto font de la résistance dans les cimetières



Le boom du marché de la gestion écologique des cimetières s'appuie sur de nouvelles techniques et un nombre croissant d'exemples probants. Néanmoins, les obstacles subsistent: ils viennent des collectivités, des usagers, des services funéraires et de l'ambiguïté de la loi.

Les cimetières sans traitement phytosanitaire motivent une recherche mutualisée sur la technique de l'hydromulching. Le dernier Salonvert, les 20 et 21 septembre à Vénérieu (Isère), a offert l'occasion d'une démonstration technique suivie attentivement par les entrepreneurs et les responsables de services locaux d'espaces verts. Avec quatre sacs de 14 kg d'un mélange sec comprenant de la fibre de bois issue de cellulose recyclée, des engrais organiques à libération lente, des gélifiants et des graines, l'opérateur nourrit le bac de 1 200 l intégré à sa machine. Quelques minutes de malaxage donnent au mélange la viscosité optimale pour enherber 330 m², à raison d'environ 30 g de graines au mètre carré. La pompe peut alors alimenter le tuyau de 30 m de long, avec des rallonges possibles jusqu'à 90 m pour que l'opérateur atteigne les recoins des allées caillouteuses et les interstices entre les tombes les plus difficiles d'accès. Chef de file de la dé-

monstration de Vénérieu, le français Euro-Tec, basé près de Lyon, distribue en Europe les machines de l'américain Finn, inventeur de l'*hydroseeding*, une technique de projection primitivement dédiée à l'enherbement des infrastructures et à la lutte contre l'érosion, sur des surfaces arides, dites « agrolimitantes ». Son transfert aux cimetières a mobilisé le semencier DLF pour des adaptations

“ Les collectivités regardent le cimetière naturel de Niort comme une référence nationale. ”

MARC THÉBAULT, premier adjoint au maire

de sa gamme Top Green, ainsi que le distributeur Natura'Lis Cimelak, pour sa connaissance des besoins des collectivités locales de Bourgogne-Franche-Comté et d'Auvergne-Rhône-Alpes. « La mise au point a notamment concerné le bon dosage de la féтуque ovine, lente d'installation, pour éviter son étouffement par d'autres espèces », explique Paul de Charnacé, directeur commercial de DLF, qui revendique un large leadership sur le marché français de l'enherbement des cimetières sans phyto. Issoire, en Auvergne, a fait partie des premières villes à tester avec ●●●



« Les traitements chimiques encore permis, mais... »

MAXIME GUÉRIN
Chargée d'étude à Plante & Cité

« Régulièrement sollicités par les communes sur l'application aux cimetières des dispositions de la loi Labbé concernant l'interdiction des produits phytosanitaires dans l'espace public, nous les renvoyons à deux sources officielles : la plateforme internet Écophyto Pro, dans la rubrique Réglementation, "La loi Labbé - mode d'emploi" ; et "Ma commune sans pesticides - Le guide des solutions". Ce dernier document réglementaire institutionnel [émanation du ministère de la Transition écologique et solidaire, NDLR], mis à jour au 1^{er} janvier 2017 et téléchargeable gratuitement, donne les indications suivantes : "Un cimetière peut être visé par l'interdiction s'il est également dédié à un usage de promenade de manière avérée."

Ce qui est le cas de la plupart des cimetières parisiens. Certains font même l'objet de visites guidées. Une promenade dans un cimetière vise en général la sépulture de personnages célèbres, des aménagements paysagers ou des édifices renommés, comme au Père-Lachaise à Paris. Si les cimetières d'une commune ne sont pas dédiés à la promenade pour une part significative de leur fréquentation, il est encore permis d'y utiliser l'ensemble des produits phytopharmaceutiques disponibles pour l'usage prévu. Il est toutefois souhaitable de substituer progressivement à l'usage de produits chimiques l'emploi de méthodes alternatives sans danger pour les agents communaux, les visiteurs de ces sites et l'environnement. »



« Jardiniers du funéraire, soyez fiers! »

VALÉRIE BAILLY
Responsable du développement du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne

« En janvier 2013, le cimetière intercommunal de Joncherolles [93] est passé en entretien "zéro phyto", quatre ans après avoir confié sa gestion au Sifurep. Avec ce site, le syndicat cherche à développer une stratégie en trois axes : la redéfinition de la place du cimetière dans la ville, le développement durable et l'optimisation de la gestion. La nécessité de mieux communiquer avec tous les acteurs constitue l'une des principales leçons de l'expérience du zéro phyto : il ne suffit pas de dire "c'est mieux", même si l'intérêt ne fait pas de doute. Face aux incompréhensions des usagers, les directions générales et les élus des communes doivent savoir expliquer le pourquoi et le comment d'un véritable changement de paradigme, qui remet

en cause des notions bien ancrées comme le sale et le propre. L'accompagnement de la mutation doit aussi se focaliser sur la mise en valeur des agents d'entretien, qui exercent un métier difficile sur le plan émotionnel. Afin d'intégrer la notion de gestion différenciée des espaces, ils sortent du systématisme qui consistait à traiter uniformément la totalité de la surface, dans une logique géométrique, entrecoupée de quelques interventions d'urgence. Cette nouvelle réponse, avec les bénéfices qu'elle engendre sur le plan de la biodiversité, justifie le message que nous adressons aux jardiniers : "Soyez fiers !" L'engagement des Joncherolles dans une démarche de labellisation EcoJardin renforcera ce message. »

Résolution :

ARRÊTER DE FUMER.

Gamme à batterie pro STIHL



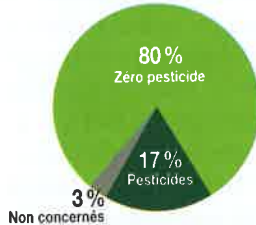
La performance est notre exigence **STIHL®**

Un temps de retard

Vers l'abandon des produits phytosanitaires, les cimetières suivent la voie tracée par les espaces verts avec un temps de retard. Quelques exemples chiffrés illustrent ce mouvement.

Île-de-France en 2014

ESPACES VERTS



CIMETIÈRES



Source : « Conception et gestion écologique des cimetières », Natureparif, 2015

Aqui'Brie en 2016

Sur 223 communes situées principalement en Seine-et-Marne, mais aussi dans l'Essonne et le Val-de-Marne, 200 sont engagées dans une démarche zéro phyto

195
sur les espaces verts

63
sur les cimetières

Source : Mickaël Paris, Aqui'Brie

Paris de 2008 à 2012

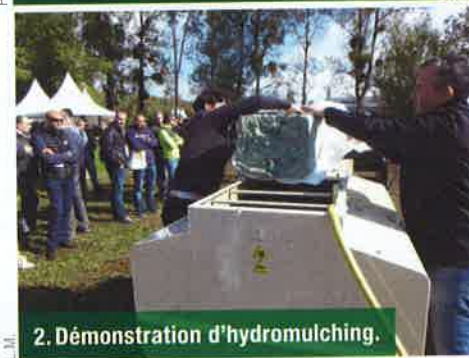
-80%

La consommation de produits phytosanitaires dans les cimetières parisiens.

Source : Ville de Paris



1. Cimetière naturel de Souché, à Niort.



2. Démonstration d'hydromulching.



3. Cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

◆◆◆ succès la technique, dans des conditions difficiles : l'opération s'est déroulée en février dernier, alors que l'automne constitue la saison idéale.

Le phare de Niort

Pour éclairer la route des cimetières vers la gestion écologique, les innovations technologiques s'ajoutent aux références désormais consolidées. Avec son « cimetière naturel » inauguré le 14 février 2014, Niort (Deux-Sèvres) en témoigne par la voix de son premier adjoint à la mairie, Marc Thébault : « À côté d'un cimetière plus traditionnel, cet espace de 4 000 m² reçoit très fréquemment les visites de la presse et des autres collectivités qui le regardent comme une référence nationale. » Dans un espace boisé où les lignes courbes remplacent les habituelles allées rectilignes réparties dans un quadrillage orthogonal, les défunts, habillés de fibres naturelles, reposent dans des cercueils en bois non traité. L'extrême toxicité de l'embaumement n'a plus cours dans ce site adopté par les proches de 51 personnes décédées, avec trois formes de sépultures : 15 inhumations en cercueil, 36 crémations (20 en urne et 16 sous forme de cendres dispersées). Certes, zéro phyto n'implique pas zéro entretien : les al-

lées principales requièrent une tonte toutes les trois semaines. Mais le cimetière naturel n'exige ni soufflage ni ramassage des feuilles. Les adventices se confondent avec l'herbe, déjà installée lors de l'aménagement, sur un site caractérisé, selon la conservatrice des cimetières municipaux Amanda Clot, par « un seuil de tolérance plus élevé qu'ailleurs ». Résolu à mettre ses 10 sites funéraires au diapason du développement durable, le chef-lieu de Deux-Sèvres fixe à 2020 l'aboutissement de leur transition vers l'enherbement qui, ici aussi, s'appuie sur la fétuque ovine. « Les deux premières années exigent beaucoup d'interventions manuelles, le temps que l'herbe pousse. Passé ce cap, deux tontes annuelles suffisent », témoigne la conservatrice.

La tentation de l'eau de Javel

Stimulées depuis 2015 par le guide pratique de Natureparif *Conception et gestion écologique des cimetières*, plusieurs villes d'Île-de-France vivent des expériences similaires, à commencer par Paris. Montmartre et le cimetière parisien d'Ivry ont ouvert le bal en 2014. Le plan se poursuit à raison de deux cimetières par an, dont deux poids lourds depuis 2016 : le Père-Lachaise et le cimetière parisien



Bruno Levy

4. Les Joncherolles (93).

Niort, référence en matière de gestion écologique d'un cimetière (1). Technique facilitant l'enherbement (2). Paris et les Joncherolles n'utilisent plus de produits phytosanitaires (3 et 4).

Thiais : « des sites plus compliqués en raison d'équipes moins motivées au départ », selon Marine Linglart, gérante du bureau d'études Urban-Eco, qui accompagne la transition écologique des cimetières parisiens. Certes, la ville de Paris, sollicitée par *Paysage Actualités*, souligne le soutien des organisations syndicales à la démarche. Mais cela n'empêche pas les freins culturels et statutaires : l'entretien des cimetières revient à des agents spécialisés dans la maintenance des voiries. Les nouvelles compétences exigées par la gestion écologique n'entrent pas dans leur fiche de poste : « S'ils n'ont pas envie, personne ne peut les obliger », souligne Marine Linglart. Deux autres obstacles extérieurs aux services municipaux compliquent à ses yeux la transition écologique : « Les plus grandes sources de pollution, aujourd'hui, proviennent de l'eau de Javel apportée par les usagers ou les entreprises qu'ils missionnent », constate-t-elle. En outre, les services de pompes funèbres ruinent régulièrement les efforts de végétalisation aux abords des tombes qu'ils prennent en charge. Sur le plan technique, Paris s'est appuyée sur la diversité de ses cimetières pour multiplier les expériences, avec des succès variables : semis rustiques, mélanges de gra-

“ Si des agents formés pour la voirie n'ont pas envie de changer leur pratique, personne ne peut les y obliger. ”

MARINE LINGLART, gérante d'Urban-Eco

minées compatibles avec le piétinement, plantations aptes à concurrencer l'invasion de la solidage du Canada, prégermination de prairies en serre, posées en rouleau... Thiais envisage de passer au pâturage pour ses espaces libres, soit 40 % de ses 103 ha. « L'après-phyto ne peut se penser en plaquant les objectifs de l'avant. Sur le plan végétal, il faut progressivement passer du subi au choisi et savoir expliquer ses choix », estime Marine Linglart. Dans la partie orientale de l'Île-de-France rurale, l'association Aquil'Brie, chargée de protéger la qualité des eaux de la nappe de Champigny, rencontre encore des obstacles liés au manque de détermination politique : « Nombre de municipalités souhaitent un entretien soigné et des allées "propres", mais n'affectent pas pour autant du personnel régulièrement pour cela. Or la gestion de la végétation spontanée demande un suivi régulier dans tous les cas, que l'on soit en traitement chimique ou pas », souligne Mickaël Paris, conseiller de l'association et paysagiste de formation. Mais le représentant d'Aquil'Brie n'en reste pas moins persuadé de l'irréversibilité du mouvement vers la gestion écologique des cimetières. ■

Laurent Miguet, avec Yaël Haddad

FERTILISATION DES SOLS SPORTIFS
ESPACES VERTS - FLEURISSEMENT ...

UN VÉRITABLE OUTIL
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

TECHNOLOGIE PRÉSENTÉE PAR L'ADEME À LA COP21 PARIS 2015

AIR :

solutions pour lutter contre le réchauffement climatique*.

EAU :

30% d'économie en moyenne**

USAGE :

2 fois moins de volume en transport et à l'application

Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007 et 889/2008 de l'agriculture biologique. Produit conforme au NOP (US National Organic Program)

* Fixation du carbone dans les sols (Sources Station Expérimentale Purpan)

**Sources : AGRALYS, Bertoumieux

Plus d'informations et résultats sur www.sobac.fr

 **Éco-fertilisant**
BACTÉRIOSOL®
MARCEL MÉZY TECHNOLOGIES®

NOUVEAUTÉ

QUANTITÉ RÉDUITE
PERFORMANCE OPTIMISÉE

15 à 25 g/m²

Un dosage divisé par 2 pour la même surface.

(30 à 50 g/m² auparavant)



IDEST-HORVILLE-2017

SOBAC - ZA - 12740 LIOUJAS

Tél. : + 33 (05) 65 46 63 30 - Courriel : contact@sobac.fr

SANDRINE LARRAMENDY, paysagiste DPLG

« De l'expérience intime de la mor

Sous le titre *Paysages et entretien des cimetières*, Sandrine Larramendy publiera un recueil en novembre, à l'occasion du Salon des maires. Elle a scanné 254 sites de toutes tailles pour dégager les tendances et proposer des stratégies adaptées à une gestion écologique. Dans cet ouvrage édité par Plante & Cité et présenté sous forme de 20 fiches synthétiques, l'auteure révèle une passion fondatrice de sa vocation de paysagiste.



PARCOURS

- 1973 Naissance au Pays basque
- 1991-1993 Premier cycle d'études d'architecture à Bordeaux
- 1999 Paysagiste DPLG (ENSP de Versailles)
- 2002-2004 Paysagiste au sein de l'agence HYL à Paris
- 2004-2011 Paysagiste-conseil du CAUE d'Eure-et-Loir
- 2011 Mastère 2 « villes et territoires, politiques et pratiques de l'urbanisme »
- 2014 *Conception écologique d'un espace public paysager - Guide méthodologique de conduite de projet* (Plante & Cité)
- 2015 Paysagiste-conseil au CAUE de Loire-Atlantique
- 2015-2017 *Paysages et entretien des cimetières* (Plante & Cité)

En quoi les cimetières constituent-ils des territoires à part dans les villes ?

Depuis la fin du XVIII^e siècle, les cimetières sont devenus propriété des communes, et chacune d'entre elles en possède au moins un. Dans les petites communes, c'est même parfois le seul espace public à entretenir. Il s'agit d'un lieu de recueillement qui renvoie à la fois à une expérience intime, souvent douloureuse, mais aussi à l'histoire collective de la cité. Sa gestion est partagée entre la collectivité, pour les espaces publics, et les particuliers, pour l'entretien des concessions incombant aux familles. Ce contexte singulier contribue à rendre les changements de pratiques complexes à mettre en œuvre, puisqu'il faut sensibiliser à la fois le gestionnaire public et la population. En France, le minéral domine dans de nombreux cimetières, caractérisés par un entretien soigné depuis plusieurs décennies, ce qui laisse peu de place à la végétation spontanée. Celle-ci peut être vécue comme un manque de respect vis-à-vis de la mémoire des défunts. Aujourd'hui, dans un contexte d'évolution de la réglementation et des mentalités, l'orientation vers une gestion zéro phyto fait son chemin. Mais les questionnements sont nombreux sur la démarche à suivre pour réussir, dans un contexte où les budgets des communes sont en baisse, et sur le moyen d'éviter l'incompréhension de la population.

Qu'apporte cette nouvelle étude pilotée par Plante & Cité ?

Née de la demande des adhérents d'avoir accès à des retours d'expérience pour mettre en place une gestion ou une réhabilitation de leurs cimetières dans un objectif zéro phyto, cette étude a permis d'aller au-delà car les membres du comité de suivi – gestionnaires de collectivités, entreprises du paysage, paysagistes concepteurs, spécialistes du funéraire, enseignants chercheurs, ethnologues... – se sont rapidement rendu compte qu'il ne fallait pas se limiter à une approche purement technique, d'autres aspects peu connus intervenant. L'étude s'est ainsi intéressée aux ques-

tions de paysage, d'histoire, d'évolution des rites funéraires, de sols, de biodiversité, ainsi qu'aux aspects réglementaires : des données indispensables pour bien appréhender les spécificités de ces lieux, aussi bien en termes d'atouts à mettre en valeur que de contraintes à respecter. La publication *Paysages et entretien des cimetières* est le fruit d'un travail mené sur une période de près de deux ans. Dans un premier temps, nous avons lancé un appel auprès de nos adhérents et de différents réseaux

« Une majorité de communes sondées imaginent le paysage de leur cimetière évoluer vers une présence plus forte du végétal. »

(CAUE, CPIE, SDAGE, PNR, CNVVF*...) pour faire remonter des initiatives connues. Elles sont visualisables sur une carte interactive qui permet aux communes de repérer les expériences menées à proximité de chez elles. Nous avons ensuite lancé une vaste enquête en ligne auprès des élus et des

techniciens des collectivités, comportant près de 100 questions sur les caractéristiques paysagères et techniques des cimetières, les pratiques d'entretien, les évolutions envisagées en termes d'entretien ou de rénovation...

Quels enseignements peut-on en tirer ?

Nous avons reçu 233 réponses, ce qui a donné lieu à l'analyse de 254 cimetières, certaines communes en possédant plusieurs. Le profil des répondants permet d'appréhender fidèlement les pratiques des grandes villes et d'illustrer la diversité des situations rencontrées dans les communes petites et moyennes – 90 des cimetières analysés sont situés dans des communes de moins de 2000 habitants. Si la majorité des sites étudiés sont à dominante minérale, la tendance à la végétalisation est marquée, une majorité des répondants imaginant le paysage de leur cimetière évoluer vers une présence plus forte du végétal dans les années à venir. Pour faciliter la lecture de cette vaste étude d'une centaine de pages, nous avons organisé sa publication sous forme de fiches thématiques. Une première série de 10 fiches "Repères" offre un aperçu de la diversité des paysages, de la place du végétal au fil des époques, des pratiques funéraires, du fonctionnement actuel, des méthodes d'entretien, de la biodiversité ou des problématiques

à l'histoire collective »



CAUE / Agnès Battillon

Les illustrations du recueil fourmillent d'exemples de végétalisation de cimetières.

de pollution des sols et de l'eau. Les 10 fiches "Actions" proposent des leviers pour faire évoluer les pratiques d'entretien : prévoir les moyens humains et financiers, réduire les pollutions, favoriser des concessions écologiques et paysagères, gérer les allées minérales sans pesticides, enherber, préserver et planter des arbres, communiquer avec les usagers... Toutes les fiches sont illustrées d'exemples concrets issus des collectivités enquêtées. Un index par mots clés permet de trouver rapidement la ou les fiches qui traitent d'un point précis.

Après cette étude, votre regard sur les cimetières a-t-il changé ?

Enfant, j'ai vécu dans un petit village du Pays basque à proximité du cimetière qui m'était donc très familier, d'autant que, culturellement, la mort fait partie de la vie communautaire. En basque, le mot pour désigner le cimetière est *hilerria*, littéralement "village des morts". Dans le cadre de mon activité de paysagiste-conseil en CAUE, j'ai donné des conseils aux élus, notamment pour la création de sites cinéraires, et réalisé une première publication sur les cimetières. Mon passé personnel et professionnel m'avait donc déjà sensibilisée à la spécificité de ces lieux passionnants, mais ce travail m'a permis d'approfondir mes

connaissances et de conforter l'idée que les collectivités peuvent développer une nouvelle approche de la conception et de la gestion des cimetières. Il s'agit non seulement de résoudre des questions techniques et organisationnelles, mais aussi de faire de ces lieux des espaces paysagers privilégiés pour le végétal et la biodiversité, ainsi que pour la mise en valeur des richesses et des spécificités de leur territoire auprès du public. ■

Propos recueillis par Yaël Haddad

* Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, centres permanents d'initiatives pour l'environnement, schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, parcs naturels régionaux, Conseil national des villes et villages fleuris...

Chiffres et références

39 000

cimetières civils en France, dont

2 000

disposent d'un carré militaire.

1 400

cimetières militaires.

72%

des cimetières décrits dans l'enquête de Plante & Cité sont postérieurs à 1800.

Deux textes réglementaires ont lourdement impacté l'implantation et l'aménagement des cimetières

- la déclaration royale du 10 mars 1776 qui interdit l'inhumation dans les lieux de culte et préconise de transférer les cimetières en dehors des villes et des bourgs ;
- le décret du 23 prairial de l'an XII (12 juin 1804) qui reconnaît aux communes la propriété des cimetières et fait apparaître le principe des concessions, généralisé aujourd'hui.

Rendez-vous

Le 21 novembre au Salon des maires

Le recueil de fiches *Paysages et entretien des cimetières* sera disponible en téléchargement libre sur les sites de Plante & Cité et d'Écophyto Pro, fin novembre, à l'occasion du Salon des maires. Dans ce cadre, Plante & Cité et la Fédération nationale des CAUE organiseront une conférence, le 21 novembre, sur le thème « 10 actions simples pour mener une réhabilitation écologique et paysagère des cimetières ».